Wallonie

Commune de HERON
N. Réf. : PUN 2025/003(bis)

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance qu'une enquête est ouverte à l'Administration Communale, Service Urbanisme concernant la demande de permis unique introduite par **Monsieur ROUSSEAU Benjamin,** et ayant trait à un terrain sis **Rue du Vieux Moulin à 4217 Héron,** cadastré **Division 1, section E n°77E, 79B, 79E, 81C.**

Le projet consiste en **l'exploitation d'une écurie, un parc de véhicules agricoles, des stockages de céréales ou de pommes de terre, une fumière et leurs annexes, construction et exploitation deux pistes équestres,** et présente les caractéristiques suivantes :

- Etablissement de classe 2

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.29 du Code de l'Environnement.

L'enquête publique est organisée à la suite du dépôt, par le demandeur, de plans modificatifs accompagnés d'un complément à la notice d'évaluation des incidences sur l'environnement. Pour rappel, lors de sa séance du 4 novembre 2025, le Collège communal avait invité le demandeur à produire des plans modificatifs afin de répondre aux remarques formulées par les Fonctionnaires technique et délégué.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Place Communale, 1 à 4218 COUTHUIN :

- les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 **uniquement sur rendez-vous** ;
- le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 sans rendez-vous ;
- le samedi de 10h00 à 12h00 **uniquement sur rendez-vous pris au plus tard 48 heures à l'avance.**

Le Service Urbanisme est joignable par téléphone au 085/27.04.99 ou par mail à l'adresse urbanisme@heron.be

L'enquête publique est ouverte le 04 novembre 2026 et clôturée le 18 novembre 2026.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Communale, 1 à 4218 COUTHUIN ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@heron.be
- remises au Service Urbanisme dont le bureau se trouve Place Communale, 1 à 4218 COUTHUIN.

Sous peine de nullité, les envois par courrier sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : **PUN 2025/003(bis).**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du Service Urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 18 novembre 2026 de 10h00 à 11h00 à l'Administration Communale, Service Urbanisme.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est Madame STAELENS Mathilde dont le bureau se trouve à l'Administration Communale, Place Communale, 1 à 4218 COUTHUIN.

Par le Collège communal,

La Directrice générale,

C. BOLLY

Administration Communale de HERON - Liège -

Le Bourgmestre,

E. HAUTPHENNE